

262 LETTRES DU PAPE
continuer toujours vos travaux lit-
téraires, si utiles au Public, pourvu
que ce ne soit pas au détriment de
votre santé, & à me croire encore
mieux que je ne puis dire, votre
affectionné serviteur, le Cardinal
Ganganelli.

A Rome, ce 13 Septembre 1768.



CLÉMENT XIV. 263

LETTRE CXXIII.

*A M. l'Ambassadeur de ***.*

(1) **S**I l'affaire de Parme comme
celle des Jésuites, intéresse la
foi, alors il ne pourroit y avoir
ni temporisation, ni accommodement,
ni capitulation; parce que
la réponse des Pontifes à celui qui

(1) Ce qui précédoit cet *alinea* dans la première Édition, étoit une Lettre d'un Ambassadeur, à laquelle celle-ci est la réponse. Un copiste, par erreur, avoit confondu les deux Lettres ensemble, & n'en avoit fait qu'une. On supprime donc ici ce qui formoit la Lettre de l'Ambassadeur, pour ne laisser que la Réponse du Cardinal Ganganelli, par la raison qu'il n'y a dans ce Recueil aucune Lettre étrangère.

voudroit altérer la foi, c'est de se laisser égorger.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que je crains que les Souverains ne finissent par faire ce qu'il leur plaira ; & qu'on ne soit obligé de céder dans un instant où l'on rejettera toute soumission.

Rome n'est plus dans ces temps ; où des hommes de tout rang venoient lui apporter des offrandes & des vœux. Et quand elle y feroit, pourroit-elle consciencieusement blesser les droits des Couronnes ? Un Pape doit sans doute conserver les immunités ; mais ce n'est pas quand cela occasionne une scission, d'autant plus que Rome est le centre d'unité, & qu'elle ne peut, pour des articles qui ne touchent, ni
la

la morale, ni le dogme, exposer ceux qui vivent dans son sein, à s'en séparer.

Si, lorsque les Souverains commencerent à se plaindre des Jésuites, le Général eût lui-même écrit aux Monarques pour fléchir leur courroux, pour leur demander qu'on punît sévèrement ceux qui avoient pu les offenser ; si le Saint Pere lui-même eût suivi ce plan, les Monarques auroient pu s'appaiser ; & je pense réellement qu'ils l'eussent fait, pourvu toutefois qu'on eût offert une réforme : mais on s'est obstiné, & l'on s'obstine encore à soutenir la Société : & voilà ce qui souleve tous les esprits.

Le Général des Carmes, le P. Pontalti, fut un excellent poli-
Tome II. M

rique, lorsqu'il écrivit lui-même au Roi de Portugal, pour le supplier d'empêcher ses Religieux de commercer au Brésil. Il conseilla au R. P. Ricci de faire la même démarche; mais celui-ci ne voulut pas s'y prêter.

Quel est le Souverain qui ne soit pas maître de conserver dans ses Etats, ou d'en expulser ceux qui lui déplaisent? J'ose dire que le Ministère actuel n'a pas bien fait cette affaire, & qu'il n'en a pas vu toutes les suites: *Il y a de beaux yeux qui ne voient rien.*

Avignon, Benevent & Pontecorvo nous annoncent que, si on ne s'accommode promptement, on prendra encore d'autres Pays; & voilà comment on perd insen-

siblement des domaines, dont une longue jouissance rend la possession très-légitime.

Benoît XIV, quoique timide, auroit satisfait les Souverains dans cette crise; & il est fâcheux que Clément XIII, dont nous respectons tous la piété, ainsi que celle du Cardinal son neveu, aperçoive les choses sous un autre point de vue. J'ai osé lui en parler, & il en a paru frappé; mais aussi-tôt les gens intéressés à l'entretenir dans la façon de penser qu'ils lui ont suggérée, se présentent, & lui font des raisonnemens spécieux, pour qu'il persiste dans ses sentimens. On lui dit qu'un Corps Religieux, qui a rendu les plus grands services dans les deux Mondes, qui fait

un vœu d'obéissance expresse au Saint Siège, doit être absolument conservé, & que ce n'est qu'en haine de la Religion qu'on cherche à le détruire; mais on ne lui dit pas que le Pere commun des Fideles ne doit point irriter les Princes les plus religieux & les plus obéissans au Saint Siege; mais on ne lui dit pas qu'il en peut résulter une scission entre le Saint Siège & le Portugal, & qu'un Chef de l'Eglise doit trembler, quand il s'agit d'une séparation qui peut avoir les suites les plus funestes.

Ce n'est rien quand on ne perd que quelques portions de terre, en comparaison des ames qui se perdroient par le schisme. Quel tableau que l'Angleterre pour

Clément VII, s'il vivoit aujourd'hui! on en frémit d'horreur. Certainement les Souverains qui regnent actuellement, ne penseroient jamais à se séparer; mais peut-on répondre de ceux qui leur succéderont? Ce n'est pas toujours ce qui se présente sous un air de piété, qui est le plus expédient. Un Pape est établi Chef de l'Eglise pour arracher comme pour planter: les bons Livres qu'auront laissé les Jésuites, subsisteront après eux. Les Ordres Religieux n'ont reçu en partage, ni l'infailibilité, ni l'indéfectibilité: s'ils venoient tous à s'éteindre aujourd'hui, ce seroit sans doute une grande perte; mais l'Eglise de Jesus-Christ n'en seroit ni moins sainte, ni

moins apostolique, ni moins respectable. Les Sociétés Religieuses sont sur le pied des troupes auxiliaires; & c'est au grand Pasteur à examiner quand elles sont utiles, & quand elles ne le sont plus.

Les Humiliés, les Templiers même, firent du bien pendant quelque temps; parce qu'il n'y a point d'Ordre qui n'édifie, surtout dans les commencemens de son institution; & ils ont été éteints quand les Rois & les Papes l'ont jugé à propos.

Certainement je regretterai le bien que les Jésuites pouvoient opérer; mais je regretterois encore davantage les Royaumes qui pourroient se séparer. Ces Peres doivent sentir eux-mêmes la jus-

tesse de mes raisons; & j'ai la présomption de croire que je les en ferois convenir, si j'avois une conférence avec eux, & s'ils vouloient bien se dépouiller des préjugés attachés à toutes les conditions. Si le P. Timoné, mon ami, avoit été leur Général, ils n'auroient pas subi les orages qu'ils ont essuyés.

C'est ainsi que je pense, quoique Religieux, & j'en dirois autant de mon Ordre même, si (à Dieu ne plaise), il devenoit en butte aux Princes Catholiques.

Il est certaines dévotions, qui heureusement ne m'ont jamais ébloui. Je pese les événemens selon la Religion & l'équité; & comme ce sont deux lumieres

272 LETTRES DU PAPE
sûres , je me détermine d'après
leur jugement.

S'il n'y avoit point dans l'Eglise
d'autre parti que celui de Jesus-
Christ, chaque Fidele attendroit
en paix les événemens marqués par
la Providence, sans se passionner
pour Céphas & pour Apollon.
Mais on ne se laisse plus conduire
que par des affections sensibles ;
& parce qu'on aura connu un
Religieux qui a édifié par sa con-
duite, & qui n'a enseigné que
de très-bonnes choses, on en con-
clura qu'on ne peut ni ne doit
éteindre l'Ordre dont il est mem-
bre : ce n'est ni bien juger, ni
bien raisonner.

Quand on n'a vu, ni l'instruc-
tion d'une affaire, ni les raisons
sur lesquelles on doit juger, il

CLÉMENT XIV. 273
est absurde de vouloir prononcer.
Voilà un grand procès entre les
Souverains & un Corps Reli-
gieux, célèbre par ses talens &
par son crédit ; & si l'on n'en
connoît pas les motifs on ne peut
ni on ne doit en parler. Je ne
prétends point, encore une fois,
qu'on doive détruire les Jésuites ;
mais je pense qu'on doit écouter
les plaintes des Souverains, &
supprimer ces Religieux, s'il y a
de fortes raisons pour le faire.

On ne fait point encore préci-
sément pourquoi les Templiers
furent détruits, & l'on veut déjà
savoir pourquoi les Jésuites pour-
roient l'être. Je souhaite de tout
mon cœur qu'ils se justifient, &
qu'il n'y ait ni division, ni des-
truction ; car j'ai l'ame vraiment

274 LETTRES DU PAPE
pacifique, & incapable de haïr
personne, encore moins un Ordre
Religieux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Rome, ce 29 Octobre 1768.

LETTRE CXXIV.

*A M. le Marquis de ***.*

NOUS voilà dans la plus grande
crise qu'il y eût jamais. Toute
l'Europe tonne contre nous, &
malheureusement nous n'avons
rien à opposer à cette bruyante
tempête. Le Pape se confie à la
Providence; mais Dieu ne fait pas
des miracles toutes les fois qu'on
en desire; & d'ailleurs opéreroit-il
des prodiges, pour que Rome
jouisse d'un droit seigneurial sur le
Duché de Parme?

CLÉMENT XIV. 275

Rome n'a qu'une administration
purement spirituelle dans tous les
Royaumes Catholiques, & son
autorité temporelle n'existe que
pour l'Etat Ecclésiastique, & en-
core est-ce par la concession des
Souverains auxquels on veut ré-
sister.

La Cour de Rome ne peut ou-
blier qu'elle doit à la France pres-
que toutes ses richesses & toute sa
splendeur; & si elle s'en souvient,
comment ne pas déférer aux vo-
lontés de Louis XV, d'autant plus
qu'il ne demande que des choses
qu'il a droit d'exiger?

Je compare les quatre princi-
paux Royaumes qui soutiennent le
Saint Siège, aux Vertus Cardina-
les, la France à la Force, l'Espa-
gne à la Prudence, &c.

Le Saint Siège ainsi environné, se montre redoutable à ses ennemis; & c'est alors qu'on peut lui dire : *Cadent à latere tuo mille, & decem millia à dextris tuis; ad te autem non appropinquabit* (1).

Je gémiss, je vous l'avoue, mon très-cher Monsieur, à la vue des maux que tout cela nous prépare, & je dirois volontiers: Que ce calice d'amertume s'éloigne de nous, non parce qu'on nous ôte notre manteau, & qu'on peut nous ôter notre robe, mais parce que je crains une rupture; & combien de malheurs n'entraîne-

(1) Il en tombera mille à votre droite, & dix mille à votre gauche; & le mal n'approchera point de vous.

roit-elle pas, quoique la Religion ne puisse jamais périr!

Si le Saint Pere dont le cœur est la pureté même, vouloit seulement se faire représenter les actes de bienfaisance des Monarques François envers le Saint Siège, il n'hésiteroit pas de déférer aux desirs de Louis XV, touchant le Duché de Parme; mais vous savez que chaque chose a deux faces, & que l'aspect sous lequel on présente celle-ci au Saint Pere, est absolument contraire aux vues des Souverains.

On sentira la nécessité de revenir sur ses pas; & si ce n'est pas ce Pape-ci, ce sera son successeur, chose d'autant plus fâcheuse, que Clément XIII est un Pontife digne des premiers siècles

de l'Eglise par sa piété, & qu'il mérite d'être béni par tous les Royaumes qui reconnoissent son autorité.

Le Sacré College pourroit lui faire des représentations ; mais ; outre qu'il est partagé de sentimens sur l'affaire de Parme, & sur celle des Jésuites, le Pape n'en feroit toujours que ce que lui diroit son Conseil.

Je ne suis point étonné de ce que M. le Cardinal *** s'intéresse vivement à la Société & à son Général ; il a des raisons toutes naturelles pour lui être attaché : mais je suis surpris de ce qu'on l'a consulté de préférence sur cet objet ; tout le monde sachant quelle est sa maniere de penser. On ne doit jamais dans les cir-

constances critiques, prendre conseil que de ceux qui sont entièrement désintéressés ; autrement on devient sans le vouloir, & même sans s'en défier, un homme de parti.

Il est beau de n'aimer que la vérité, & de la connoître telle qu'elle est : tant d'illusions en prennent l'apparence, qu'on y est souvent trompé. Quand on veut la voir sans nuage dans une affaire qui se présente, il faut se dénuer de tout ce qu'on fait, s'instruire comme si l'on ne savoit rien, enfin prendre conseil des personnes qui voient & qui jugent sans préoccupation.

Il faut outre cela avoir une droiture d'intention qui nous mérite d'obtenir des lumières surnaturelles ; car le Seigneur fonde nos

280 LETTRES DU PAPE
cœurs & nos reins; &, si ce
n'est pas l'amour de la justice qui
nous anime dans nos recherches;
il nous abandonne à nos propres
ténèbres.

Je suis de toute la plénitude
de mon cœur, &c.

A Rome, ce 7 Janvier 1769.

LETTRE CXXV.

*Au R. P.*** Religieux de son Ordre.*

LA Providence, en m'élevant
au Cardinalat, ne m'a point fait
perdre de vue l'endroit d'où je
suis parti: c'est une perspective
qui m'est toujours présente, &
que je trouve admirable pour
écarter l'amour-propre. La di-
gnité que je possède, & pour

CLÉMENT XIV. 281
laquelle je n'étois pas né, a plus
d'épines que de roses, & en cela
elle ressemble à toutes les places
éminentes.

Je suis souvent obligé d'être
d'un avis contraire à celui de la
personne du monde que je respecte
le plus, & qui mérite davantage
toute ma reconnoissance. C'est le
plus cruel combat que puisse
éprouver mon cœur.

La charité, inséparable de la
vérité, n'a pas toujours des cho-
ses gracieuses à dire: mais bien
des personnes prennent le change
sur cet objet, s'imaginant que la
charité est toujours douce & tou-
jours complaisante: en ce cas,
elle ressembleroit à la flatterie.
Il y a des circonstances où la
charité s'enflamme, où elle éclate,